

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE TOURNEMIRE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT AVEYRON**

Délibération n°2026-04-01

Séance **du 30 mars 2026**

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	1

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Date de convocation :
Le 24/03/2026

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, Mme Prieto Elodie.

Date d'affichage :
Le 24/03/2026

Formant la majorité des membres en exercice.

OBJET

**Délibération désignation
du secrétaire de séance**

Absents excusés : M.Fraysse Josian (procuration à Mme Monteillet Laure)

Madame CRISTOL Céline a été nommée secrétaire.

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 02/04/2026
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
du 02/04/2026

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;

Considérant qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

DECIDE

- **De désigner Madame CRISTOL Céline pour remplir cette fonction.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire,
COUSY Christophe
Acte dématérialisé

La secrétaire de séance
Céline CRISTOL

